LA REVUE INTERNATIONALE DES SOUCOUPES VOLANTES

OURANOS

REVUE INTERNATIONALE



N° 21

ÉDITÉE PAR LA COMMISSION INTERNATIONALE
D'ENQUÊTE SUR LES SOUCOUPES VOLANTES

Ouranos

La seule revue documentaire et scientifique de langue française et de caractère international spécialisée dans l'étude des « soucoupes volantes » et problèmes connexes.

Le *Comité d'Etude* de la Commission Internationale d'Enquête OURANOS se compose des plus grands experts du problème des soucoupes volantes, répartis en sections de travail spécialisées et coordonnées, et disposant d'un réseau mondial de correspondants-enquêteurs.

Ouranos est lu et suivi dans tous les milieux scientifiques civils et militaires. La plupart des grandes institutions officielles et privées, y compris la *Patent office library* britannique et l'*Académie des sciences* de Moscou sont abonnées à *Ouranos.*

Les *radiodiffusions* et *télévisions* françaises et étrangères (Paris, Marseille, Monte-Carlo, K.F.M.U. Californie, etc.) consacrent de fréquentes émissions aux entretiens de Jimmy GUIEU, chef du Service d'enquête de la C.I.E. OURANOS, sur le problème des soucoupes volantes.

Au cours des dernières années, d'innombrables *conférences* ont été faites dans toute la France sous les auspices de la C.I.E. OURANOS.

Enfin, depuis juin 1956, la revue *Galaxie* a confié à Jimmy GUIEU sa chronique mensuelle des soucoupes volantes.

Centre International de Documentation "Ouranos"

(Extrait du catalogue.)

Capitaine-Pilote Jean PLANTIER, préface du commandant Maurice LENOIR, *membre du Comité d'Etude Ouranos :*

La Propulsion des soucoupes volantes par action directe sur l'atome .... 380 FF

Commandant Maurice LENOIR, ingénieur E.N., *membre du Comité d'Etude Ouranos :*

L'Espace sera-t-il vaincu ? .... 335 FF

Eugène FARNIER, ingénieur civil, ancien commissaire agréé de l'Aéro-Club de France, *membre du Comité d'Etude Ouranos :*

J'ai vu, de mes yeux vu, une vraie soucoupe volante, avec la participation de l'ingénieur René LEDUC (1 plaquette 8 pages avec schéma et photo). 235 FF

Charles GARREAU, reporter, *membre du Comité d'Etude Ouranos,* préface de Marc THIROUIN, *directeur général de la C.I.E. Ouranos :*

Alerte dans le ciel (v. page 4 de couverture du précédent numéro) .... 920 FF

Jimmy GUIEU, *chef du Service d'Enquête et membre du Comité d'Etude Ouranos :*

Les Soucoupes volantes viennent d'un autre monde, préface de Marc THIROUIN, *directeur général de la C.I.E. Ouranos* (v. bibliographie *in* n° 14 d'*Ouranos*). . . .. 850 FF

Black-out sur les soucoupes volantes, préface de Jean COCTEAU, *de l'Académie française ;* avant-propos de Marc THIROUIN, *directeur général de la C.I.E. Ouranos* (v. bibliographie *in* n° 18 d'*Ouranos*).. 850 FF

TRADUCTION ANGLAISE :

Flying saucers come from another world, preface by Marc THIROUIN, *founder-director of the International Investigating Commission Ouranos* ..... 918 FF

Gavin GIBBONS, M.A. (Oxon.), *membre du Comité d'Etude Ouranos* (Londres) :

The Coming of the space ships .... 1 125 FF

Eduardo BUELTA, *membre du Comité d'Etude Ouranos* (Barcelone) :

Astronaves sobre la tierra .... 300 FF

Aimé MICHEL :

Lueurs sur les soucoupes volantes .... 640 FF

Tous ces ouvrages sont illustrés de nombreuses photos ou schémas. — Envoi par retour, dès réception du montant adressé à OURANOS, 27, rue Etienne-Dolet, Bondy, Seine (France). — C.C.P. Paris 10.522.47.

Tous autres ouvrages français et étrangers disponibles. Renseignements sur demande.

Ouranos

Revue internationale documentaire et scientifique
éditée par la
COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUÊTE SUR LES SOUCOUPES VOLANTES
— *et problèmes connexes* —

Directeur général : MARC THIROUIN
Chef du Service d'enquête : JIMMY GUIEU

SIÈGE : 27, rue Etienne-Dolet - **BONDY** (Seine), France.
C. C. P. « **OURANOS** » : Paris, 10.522.47

Abonnement annuel : France : **1 000** F — Etranger : **1 300** F
(Service bimestriel). - Le numéro : France : 200 F - Etranger : 250 F

NUMÉRO 21

SOMMAIRE

Nos Enquêtes.

Il ne s'agit ni d'affirmer ni de nier, mais de comprendre.

SPINOZA.

Trois « objets non identifiés » atterrissent en France

A Vins-sur-Caramy (Var), Palalda (Pyr.-Or.) et Beaucourt-sur-Ancre (Somme). — Trois « petits êtres » sont observés au sol. — Onze témoins oculaires établissent la réalité des faits. — Les phénomènes physiques constatés peuvent apporter des éléments importants à l'étude de la propulsion des O.V.N.I.

Lorsqu'en mars dernier nous annoncions comme vraisemblable la continuation en 1957, et sur un mode spectaculaire, des apparitions d'« objets volants non identifiés » (v. dernier numéro d'*Ouranos*), nous ne pensions pas que les événements nous donneraient si vite raison et qu'à trois reprises, dès le 14 avril, puis le 22 avril et le 10 mai, il nous serait donné d'enquêter nous-mêmes sur des faits qui compteront parmi les plus significatifs qu'il nous aura été permis jusqu'ici de connaître.

La presse s'est fait l'écho de deux de ces faits, survenus le premier à Vins, le troisième à Beaucourt. Le second, à Palalda, nous a été communiqué directement par les témoins oculaires; la gendarmerie, les services aéronautiques et la presse ont été avisés par nos soins.

Les récits publiés par les journaux — chacun a pu le constater — présentaient des divergences importantes sur des points essentiels, qui rendaient indispensables des enquêtes techniques entourées de toutes les garanties voulues et aussi longues qu'il était nécessaire.

Les premiers résultats de ces enquêtes ont été étudiés par le Comité d'Etude de la C.I.E. OURANOS au cours de ses deux dernières réunions. Examens et analyses se poursuivent à l'heure actuelle.

Sans attendre, nous publions ci-après, dans leur ordre chronologique, les premiers rapports relatifs à ces trois affaires.



1. — VINS-SUR-CARAMY (Var), 14 avril 1957

Enquêteur : Jimmy GUIEU, chef du Service d'enquête de la C.I.E. OURANOS.

Assistant : M. Pierre AYRAUD, ingénieur du son au studio de Radio Monte-Carlo.

Témoins oculaires : Mme Marie GARCIN, Mme Julia RAMI, M. Jules BOGLIO, tous trois habitant Vins-sur-Caramy.

Le dimanche 14 avril, à 15 heures, Mmes Garcin et Rami se promenaient sur la route D. 24, à 1 kilomètre environ à l'est de Vins-sur-Caramy. Soudain, à une centaine de mètres de leur position, atterrit sur la route un curieux engin métallique (couleur métal mat) en forme de cône, la pointe dirigée vers le bas. L'objet ressemblait un peu à une grosse toupie (sommet convexe) : hauteur maxima, 1,50 m ; diamètre maximum, 1 mètre environ. Perpendiculairement aux parois du cône se

Lors de son virage, il survola un second panneau signalisateur (n° 2 du croquis), lequel fut, à son tour, soumis à de brutales oscillations et à des vibrations produisant un bruit, une « résonance » extrêmement importante. Durant les évolutions de l'objet, les trois témoins virent très nettement les panneaux *vibrer*, tout comme s'ils avaient été soumis à de violents chocs répétés à une cadence rapide.

Ensuite, l'engin décolla, tanguant bord sur bord, et s'en fut, *toujours silencieusement*, vers le sud-est, à une vitesse modérée. A aucun moment l'engin lui-même ne fit du bruit. L'observation complète avait duré environ une minute.

Mme Rami avertit son mari, garde-champêtre, qui, bientôt, en compagnie de la gendarmerie de Brignoles, se rendit sur les lieux ; à l'emplacement du point d'atter-

A : 1er atterrissage.
B : 2e atterrissage.
Panneaux nos 1 et 2 : Déviation magnétique.
Panneau n° 3 : Pas de déviation.
Vanne d'irrigation : Déviation magnétique.
En médaillon : schéma de l'engin, avec ses tigelles périphériques (animées de vibrations), d'après la description des témoins.

trouvaient des tigelles d'aspect métallique animées de vibrations rapides.

A l'instant où l'engin manœuvrait pour se poser, les témoins entendirent un vacarme assourdissant. Ce bruit — « métallique » — était produit par un panneau signalisateur routier (n° 1 du croquis ci-dessus) situé à 5 mètres environ du point d'atterrissage et qui oscillait et vibrait brutalement.

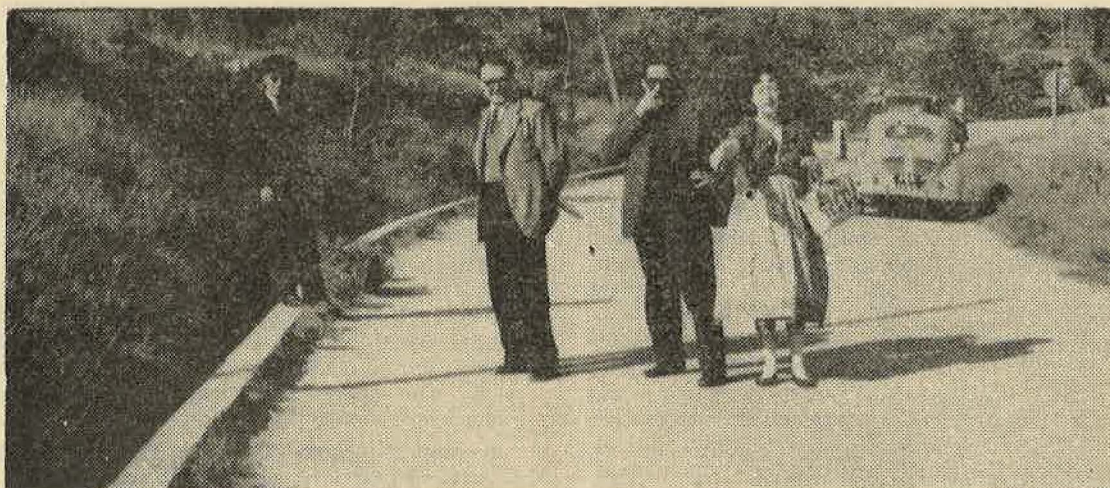
Mmes Rami et Garcin, effrayées, poussèrent ensemble un cri de stupeur succédant immédiatement au vacarme.

Alerté par ce tumulte et ces cris, M. Jules Boglio qui, à 300 mètres de là, donnait des soins à un rûcher dans la colline, se précipita, croyant à un accident d'automobiles. C'est alors qu'il vit l'engin décoller et perçut de nouveau les étranges vibrations métalliques. Le « cône » fit un bond au-dessus de la route, décrivit un virage (vers l'est, à 5 ou 10 m de hauteur maximum) et alla se poser une seconde fois dans un petit chemin, à 200 mètres environ de son premier point d'atterrissage.

rissage, la gendarmerie constata que la terre (sur le bord de la route) semblait avoir été violemment « balayée » sous l'effet d'un souffle puissant. Sur le chemin de terre battue (deuxième atterrissage) les traces étaient plus nettes encore : terre « chassée » sur un diamètre d'environ 1 mètre à 1,50 m.

Le 17 avril 1957, en compagnie de M. Pierre Ayraud, ingénieur du son au studio de Radio Monte-Carlo, je me rendis à la gendarmerie de Brignoles (Var). Sur présentation de ma carte d'enquêteur de la C.I.E. OURANOS, l'adjudant me fit obligeamment prendre connaissance de son rapport d'enquête. Il appert d'emblée que les témoins sont non seulement de bonne foi mais aussi au-dessus de tout soupçon de supercherie.

Ne pouvant m'accompagner à Vins, l'adjudant me remit un mot d'introduction pour M. Ventre, maire de Vins. Arrivés à 15 heures au village (à 9 km au nord-est de Brignoles), nous ne pûmes prendre contact avec le maire, absent. Je me mis alors en quête des témoins





Vins-sur-Caramy. — *En haut :* Des touristes examinent les lieux de l'atterrissage. — *En bas :* Jimmy Guieu, ayant à sa droite M. Pierre Ayraud, ingénieur du son au studio de Radio Monte-Carlo, interroge Mme Garcin et Mme Rami. — *Dans le médaillon :* Jimmy Guieu enregistre la déviation magnétique d'un des poteaux indicateurs proches de l'endroit où s'est posé l' « objet ».

(Cliché *Le Provençal*, Marseille.)

et interrogeai les villageois. Mes questions jetèrent un froid ! Nul ne savait (ou ne voulait dire) où ceux-ci se trouvaient ! Après quelques minutes de recherche dans les rues du village, la nouvelle de notre arrivée avait fait fuir « ceux qui savaient ». Les autres se contentant de nous regarder avec suspicion... En substance, irrités par la presse, la radio et la télévision, depuis quarante-huit heures, les témoins avaient « pris le maquis » dans la colline proche ! M. Boglio travaillant ce jour-là au fond de la mine de bauxite n'avait nul besoin, lui, de se cacher...

Durant notre « chasse aux témoins », une voiture Citroën à traction avant stoppa sur la place du village. L'adjudant de gendarmerie de Brignoles, suivi d'un

brigadier et d'un gendarme, en descendit, venant... superviser mon enquête. D'emblée, le brigadier me déclara péremptoirement que l'engin en question — « téléguidé » — venait certainement de la « base de l'île du Levant ». Je m'inscrivis en faux contre cette affirmation, alléguant qu'aucune nation ne possédait d'aéronef mu *silencieusement*. J'expliquai en outre au brigadier que si les poteaux signalisateurs avaient vibré avec un tel vacarme à proximité de l'engin, cela provenait peut-être du fait qu'ils avaient été pris dans son champ magnétique propulseur. Scepticisme général. J'offris alors de rechercher s'il existait sur place des rémanences magnétiques.

Sceptiques mais intrigués, mes interlocuteurs aquiescèrent.

Notre « 4 CV » suivant leur « traction avant », nous arrivâmes à l'emplacement du premier atterrissage, sur la route D. 24. Là, en présence des gendarmes qui, sur ma demande, surveillèrent attentivement mon expérience, j'approchai ma boussole contre la carrosserie de la « 4 CV » et fis constater l'amplitude de la déviation de l'aiguille : trois à quatre degrés maximum. Ensuite, j'allai poser ma boussole à l'endroit exact de l'atterrissage : résultat négatif, point de rémanence magnétique au sol.

Par contre, à 5 mètres de là, le panneau signalisateur (n° 1 du croquis) fit faire un bond à l'aiguille de la boussole (approchée à 5 cm), *marquant ainsi une déviation de 15 degrés!* (Rappelons que la masse de la Renault n'avait fait dévier l'aiguille que de 3 à 4 degrés.) J'invitai le brigadier à procéder personnellement à la même expérience : résultat identique à celui que j'avais obtenu.

Un instant plus tard, nous suivîmes sur la route la « ligne de survol » de l'engin qui, à cent mètres de là, environ, passait au-dessus d'un autre panneau signalisateur (n° 2 du croquis). Ce panneau (indiquant « Brignoles ») était également « magnétisé » et faisait dévier de 15 degrés l'aiguille de la boussole. Par contre, un troisième panneau, situé six ou huit mètres plus loin (indiquant « Vins-sur-Caramy »), lui, n'offrait aucune trace de magnétisation et ne déviait pas l'aiguille de la boussole ! Ce test négatif, mettant clairement en évidence la magnétisation des deux autres panneaux, stupéfia les gendarmes. Ceux-ci, une fois encore procédèrent à des vérifications à l'aide de la boussole : conclusion identique.

Nous traversâmes la route et nous engageâmes sur le petit chemin de terre battue où l'engin s'était posé une seconde fois. Aucune rémanence magnétique au sol. Par contre, une vanne (0,40 m de côté) d'irrigation, en fer (rouillée), ouvrant dans le ruisseau (à sec) révélait un magnétisme faisant dévier de 15 degrés l'aiguille de la boussole, à l'instar des panneaux 1 et 2. L'engin s'était d'ailleurs posé à seulement 1 mètre ou 1,50 m de la vanne, au maximum. Ces tests successifs contrôlés par le brigadier, l'adjudant et le gendarme sont importants, notamment l'absence de magnétisme sur le panneau qui, précisément, n'avait pas été soumis aux vibrations comme les autres. Ce fait semblerait indiquer une rémanence magnétique causée par l'engin ; à la rigueur, une neutralisation par cet engin du magnétisme propre du troisième panneau. Seule une étude approfondie de ces constatations permettra de confirmer s'il s'agit d'un phénomène magnétique naturel ou d'une rémanence consécutive à l'atterrissage.

Revenu au village, grâce à la présence des gendarmes, je pus rencontrer le garde-champêtre, M. Rami. Celui-ci, rassuré sur mes activités d'enquêteur (il ne voulait à aucun prix avoir — de nouveau — ffaire à un journaliste !), accepta d'aller chercher sa femme et Mlle Garcin cachées dans la colline ! C'est ainsi que je pus — enfin ! — interroger ces témoins oculaires. Notre entretien fut enregistré sur magnétophone par l'ingénieur du son, M. Pierre Ayraud, et diffusé le soir même (17 avril), à 19 h 8, sur la chaîne de Radio Monte-Carlo.

N.B. — Contrairement à ce que la presse régionale annonça, la D.S.T. ne s'est pas occupée de cette affaire. Le 17 avril au matin (avant mon départ), la D.S.T. m'indiqua que seule la police de l'Air s'en occupait. Je pris alors contact avec la police de l'Air, où l'inspecteur Rochu me confirma la chose, précisant qu'un correspondant de Draguignan se rendrait sur les lieux. Ce correspondant effectua l'enquête le 18 avril, soit quatre jours après l'événement.

Je tiens à signaler la diligence et l'objectivité avec lesquelles opérèrent les gendarmes de Brignoles, qui adressèrent sans retard un rapport détaillé à la police de l'Air, au ministère de l'Intérieur, au commandant de la IVe Région aérienne, et à d'autres organismes officiels. Un second rapport, faisant état de mon enquête personnelle et mentionnant les constatations effectuées (mesures magnétiques), a été, je crois, envoyé par la gendarmerie de Brignoles à la police de l'Air de Marseille, où il a dû arriver le 19 avril au matin.

Jimmy GUIEU.

2. — PALALDA (Pyr.-Orient.), 22 avril 1957

Enquêteurs : Jimmy GUIEU, chef du Service d'enquête de la C.I.E. OURANOS ; Docteur Marcel PAGÈS, enquêteur C.I.E. OURANOS pour les Pyrénées-Orientales, ingénieur médical ; Jacques VERPILLOT, enquêteur C.I.E. OURANOS à Marseille.

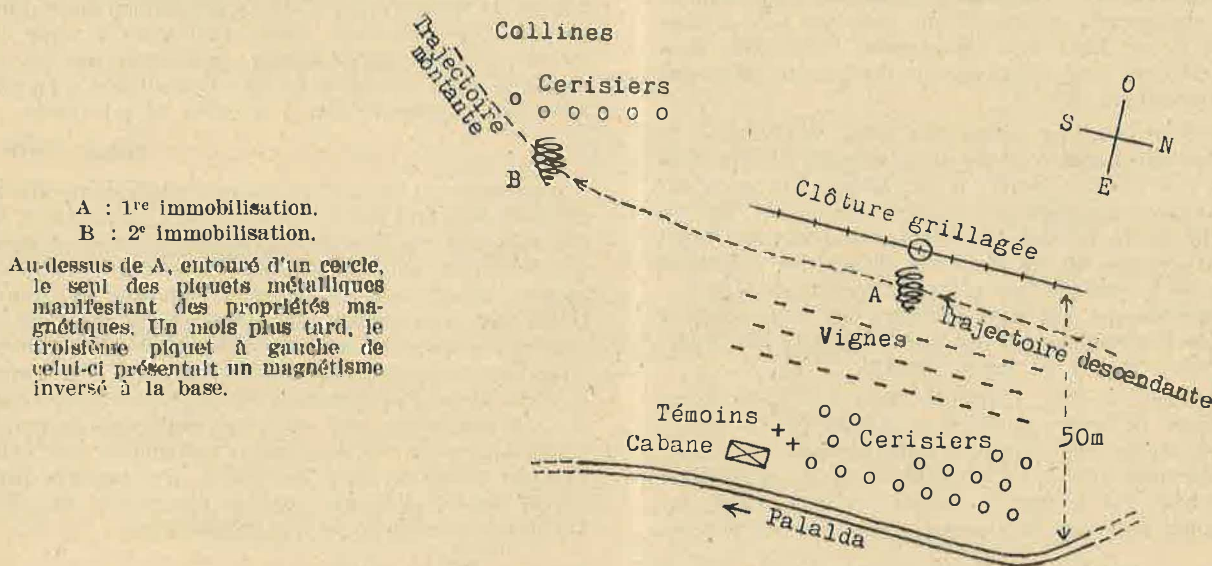
Information : M. Paul JAUBERT, magistrat en retraite, correspondant C.I.E. OURANOS à Palalda.

Témoins oculaires : M. et Mme Firmin BASOU, à Palalda, Amélie-les-Bains (P.-O.).

Le lundi 22 avril 1957, à 13 heures, M. et Mme Firmin Basou, cultivateurs, à Palalda (P.-O.), se trouvaient, après déjeuner, dans une cabane en bordure de leurs champs de vignes plantés de cerisiers. Mme Basou lavait la vaisselle lorsque soudain elle entendit, dehors, un vacarme insolite en ce lieu éloigné de toute route à grande circulation. Sortant de la cabane elle vit, venant du nord, un énorme tourbillon de flammes bleues et rouges qui, à 10 ou 15 mètres de hauteur maximum, descendait au-dessus du champ de vignes.

Effrayée, Mme Bosou appela son mari qui la rejoignit et vit, lui aussi, l'étrange apparition. La « chose » avait l'aspect d'un cône de flammes qui tourbillonnait sur lui-même à une vitesse vertigineuse mais ne se déplaçait qu'à faible allure.

L'objet volant s'arrêta pendant une minute environ à 5 mètres du bord ouest du champ. Il se tenait alors à 5 mètres de hauteur seulement. Au cours de ce premier arrêt, les ceps de vigne furent fortement agités et la terre, subissant une sorte d'aspiration dirigée vers le haut (donc vers l'engin) se mit à tourbillonner violemment. L'objet, dont la giration sur place s'accompagnait d'un vacarme assourdissant, reprit son vol au-dessus du champ et descendit vers le sud où, à 400 mètres de là, il s'arrêta de nouveau à 5 ou 10 mètres au-dessus d'une rangée d'arbres (cerisiers) dans une dépression de terrain, proche d'un pont.



A : 1re immobilisation.
B : 2e immobilisation.
Au-dessus de A, entouré d'un cercle, le seul des piquets métalliques manifestant des propriétés magnétiques. Un mois plus tard, le troisième piquet à gauche de celui-ci présentait un magnétisme inversé à la base.

Le cône en giration provoqua une violente turbulence (?) qui agita brutalement les branches et le feuillage des arbres. Ceux-ci, aux dires des témoins, furent comme ployés en tous sens. Leurs branches et feuilles semblèrent sur le point d'être arrachées. Le cône de flammes rouges et bleues reprit alors sa course lente, remonta ensuite le flanc de la colline (à une trentaine de mètres du sol environ) puis, ayant atteint le sommet de la colline, il s'éleva brusquement et fonça dans le ciel à une vitesse prodigieuse pour disparaître vers le sud-ouest.

A aucun moment les témoins ne virent l'engin proprement dit. Ils n'observèrent qu'un puissant tourbillon de « flammes rouges et bleues » en forme de cône — la pointe dirigée vers le bas — dont le sommet mesurait environ 5 mètres de diamètre. Les témoins ne sont pas précis quant à la forme de l'engin ; celle-ci ne put être définie exactement en raison du fait que outre le tournoiement des « flammes », certaines émergeaient du tourbillon et étaient orientées en tous sens. Mais dans l'ensemble, la « chose » offrait un aspect conique.

A l'endroit où l'O.V.N.I. (objet volant non identifié) s'immobilisa pour la première fois dans le champ de vignes, la terre fut violemment chassée et balayée. *Bien que le « cône » n'ait été qu'à 5 mètres au-dessus des vignes, l'on n'observe aucune trace de brûlure ou de calcination* ; il s'agissait donc vraisemblablement non de flammes proprement dites mais d'un phénomène d'ionisation.

A 5 mètres environ du point d'immobilisation se trouve une clôture métallique — en très mauvais état — constituée par un grillage à mailles irrégulières et par des montants en fer (fer en T) rouillés. D'autres sont des montants en bois. Seul le montant en fer (haut de 1 m environ) situé à 5 mètres du point d'immobilisation présente un magnétisme faisant dévier de 30° l'aiguille d'une boussole. La déviation devient sensible à 30 centimètres du fer en T et s'accentue graduellement au fur et à mesure qu'on rapproche la boussole de cette barre de fer.

Par contre, les autres montants en fer (dont le suivant est situé à 5 m du fer en T magnétisé) ne présentent aucun magnétisme et, par conséquent, ne dévient aucunement l'aiguille de la boussole, *même si celle-ci est approchée à 4 centimètres seulement*. Ce test négatif tend à prouver, d'une part, que la masse de ces barres (*toutes de même nature*) ne suffit pas à provoquer une déviation sensible de l'aiguille de la boussole, mais aussi que l'unique déviation enregistrée n'était en aucune manière inhérente au métal lui-même.

Aucune rémanence, non plus, au sol (aux points d'immobilisation de l'objet et autour).

Ces tests et constatations ont été effectués en présence de MM. Jacques Verpillot, enquêteur de la C.I.E. OURANOS à Marseille, et Paul Jaubert, magistrat en retraite, correspondant de la C.I.E. OURANOS à Palalda

Rejoints à 17 heures à Amélie-les-Bains par le docteur Marcel Pagès, enquêteur de la C.I.E. OURANOS pour les Pyrénées-Orientales, M. J. Verpillot et moi-même nous

rendîmes à la gendarmerie d'Amélie-les-Bains où nous fûmes reçus par l'adjudant Mahoux et les gendarmes Poudade et Barbé. Nous leur avons signalé l'observation faite à Palalda et leur avons fait entendre les déclarations des témoins oculaires (M. et Mme Firmin BASOU) enregistrées sur magnétophone.

Ces messieurs furent surpris du silence des témoins à leur égard. Nous leur expliquâmes ce silence par la crainte des témoins d'être ridiculisés. Toutefois, en raison du caractère scientifique de notre enquête, les témoins nous promirent de faire une déclaration à la gendarmerie, qui alla effectuer sur place l'enquête le samedi 11 mai.

Cette affaire offre plus d'une analogie avec celle de Vins-sur-Caramy (Var), en date du 14 avril 1957, à 15 heures. A Vins, ce fut un engin métallique et conique mais dépourvu de « flammes ». A Palalda, un cône de flammes tourbillonnaires masqua le corps de l'appareil. En effet, les « soucoupes volantes » sont fréquemment elles-mêmes masquées soit dans un halo « flamboyant », soit dans une éblouissante luminosité, deux manifestations vraisemblablement dues à des phénomènes d'ionisation.

Deuxième analogie : Dans les deux observations, la terre fut violemment chassée et balayée par l'engin. Toutefois, si à Vins-sur-Caramy le magnétisme enregistré sur les poteaux signalisateurs routiers fit dévier de 15° l'aiguille de la boussole, à Palalda, la déviation atteint 30°. Et ce, sur un fer en T de masse très nettement inférieure à celle des poteaux signalisateurs de Vins !

N'oublions pas que dans les deux cas, le temps était au beau. Il n'est donc pas question d'invoquer la « foudre en boule » propre au temps orageux.

Cependant, à Vins, l'appareil observé était lui-même silencieux. Le bruit entendu était produit par les violentes vibrations des poteaux signalisateurs métalliques apparemment soumis à l'intensité du champ magnétique de l'engin. Par contre, à Palalda, ce fut l'engin lui-même qui provoqua le vacarme signalé par les témoins. Ceux-ci jouissent d'une excellente réputation dans le village, réputation qui nous fut confirmée à la gendarmerie.

Notons qu'à Palalda, la clôture — barres de fer minces, piquets de bois et grillage très endommagé — n'aurait pu, même soumise à d'intenses vibrations, produire le tapage insolite rapporté par les témoins.

Nous sommes donc en présence de deux types d'appareils sensiblement analogues par leur forme et leur volume, par leur « manège », mais différents dans leur manifestation « mécanique » bien que tous deux semblent être mus par un dispositif utilisant un champ magnétique.

Conclusions : Aucune nation terrestre ne possédant d'aéronefs mus par un tel système propulseur, il s'ensuit *ipso facto* que ces engins viennent d'un autre monde. D'autre part, ce nouveau type d'engins qui commence à se manifester de si singulière façon nous permet de supposer que d'autres apparitions de ce genre auront lieu. Il serait donc indispensable que les témoins de tels « phénomènes » n'hésitent pas un instant à se faire connaître à notre Commission d'Enquête ainsi qu'à la gendarmerie, à la police et à la presse.

Jimmy GUIEU.

ADDENDUM. — Un nouvel examen magnétique effectué un mois plus tard par le docteur PAGÈS, enquêteur C.I.E. OURANOS pour les Pyrénées-Orientales, a mis en évidence une déviation magnétique *inversée* à la base d'un des piquets métalliques qui, lors de l'enquête de Jimmy Guieu, ne possédaient aucun magnétisme (il s'agit du troisième piquet au sud de celui pour lequel Jimmy Guieu avait constaté une déviation de 30°). Tout comme à Vins, on peut se demander si la proximité de l'engin n'a pas neutralisé, pour un temps seulement, le magnétisme naturel de certaines pièces métalliques, en renforçant ou modifiant celui des autres. Des mesures périodiques seront effectuées sur ces pièces afin de suivre l'évolution éventuelle de leur magnétisme.

3. — BEAUCOURT-SUR-ANCRE (Somme), 10 mai 1957

Enquêteurs : Marc THIROUIN, directeur général de la C.I.E. OURANOS ; Y. de SAINT-AUBIN, secrétaire générale de la C.I.E. OURANOS ; Jules BECQUET, correspondant-enquêteur de la C.I.E. OURANOS pour le département de la Somme.

Témoins oculaires : M. Michel FEKETE, travailleur de la voie à la S.N.C.F. ; M. René LEPOT, cantonnier à la S.N.C.F. ; Mme René LEPOT ; M. René IKLEF, cantonnier à la S.N.C.F. ; Mme René IKLEF ; M. Robert DEMANCHAUX, homme d'équipe à la S.N.C.F., conseiller municipal de Beaucourt-sur-Ancre.

Autres témoins : M. LAINE, retraité ; Mme LAINE ; M. CHATELAIN, cultivateur, maire de Beaucourt-sur-Ancre ; *divers.*

Le récit des témoins.

M. René LEPOT. — Le 10 mai 1957 au soir, je me trouvais chez moi, en compagnie de M. et Mme Iklef (des voisins et amis venus nous rendre visite) ; nous étions dans la cuisine ; ma femme allait et venait de cette pièce à la chambre où notre petite fille, souffrante, était couchée.

Vers 22 h 45, nous avons entendu frapper aux vitres de la cuisine. Ayant ouvert la fenêtre, nous reconnûmes M. Michel Fekete, un jeune Hongrois réfugié ici depuis 1942, qui, tout haletant et tremblant, répétait : « Attaqué ! Attaqué moi ! » Devant son désarroi, nous le fîmes entrer et nous éteignîmes les lumières ; en quelques mots hachés, il nous mit au courant de ce qui lui avait causé cette frayeur et nous fit regarder par la fenêtre...

M. Michel FEKETE. — Le 10 mai 1957, vers 22 h 45, je revenais à bicyclette chez moi, route de Beaumont, à Beaucourt-sur-Ancre, venant de la direction de l'église. En arrivant à la hauteur du transformateur électrique, à un tournant de la route qui, à cette heure et à cet

endroit, est généralement déserte, je fus soudain aveuglé par un phare puissant situé sur la chaussée ; auprès de ce phare, j'aperçus sur la route quatre silhouettes d'aspect humain qui semblaient me barrer le chemin. Fort impressionné par ce dispositif, je pensai subitement à un guet-apens et, sautant de mon vélo, je courus vers la berme, me dissimulai derrière le transformateur, puis, par un sentier et après un grand détour, parvins chez M. et Mme Lepot. Je frappai à la fenêtre de leur cuisine ; ils m'ouvrirent et je les mis au courant de ce qui venait de m'arriver.

Nous avons observé ensemble, de chez eux, en compagnie de M. et Mme Iklef, puis de M. Demanchaux, ce qui se passait sur la route...

M. René Lepot. — Par la fenêtre nord-est de la cuisine, nous aperçûmes alors, tous les cinq, sur la route de Miraumont, à moins de 50 mètres, une vive lumière dont la couleur passait alternativement du blanc le plus éclatant au rouge mat. Par la suite, pour mieux observer, nous nous mîmes sur le pas de la porte. La lumière restait plus longtemps au rouge qu'au blanc. Quand elle était au blanc, elle ressemblait au feu d'un puissant projecteur et était aveuglante.

A la faveur de cette lumière dont un reflet éclairait vaguement l'arrière-plan, et tout près d'elle, nous avons distingué ensuite trois silhouettes semblables à celles d'hommes d'une taille inférieure à 1,50 m, se tenant debout sur la route, immobiles, les bras collés au corps et cachés jusqu'à mi-cuisses par le talus de la berme. Ils semblaient vêtus de gris beige. Les têtes, dont nous ne distinguions pas les traits, étaient d'une teinte plus sombre.

Une automobile passant sur la route, la lumière s'éteignit : mais les phares de la voiture nous permirent d'apercevoir de nouveau, un bref instant, les trois silhouettes immobiles.

Après le passage de cette voiture, la lumière blanche réapparut, mais moins vive et plus haut au-dessus de la route. Nous la vîmes monter dans le ciel, à 45 degrés, vers le nord-est, au-dessus du pré appartenant à M. Chatelain, cela à vive allure et absolument sans bruit. Il était environ 23 h 15. La lumière s'éteignit. Mais, un quart d'heure après environ, elle réapparut, haut dans le ciel, au-dessus de l'église (au nord-est), puis dans la direction de Miraumont (à l'est). A mesure qu'elle semblait s'éloigner, son éclat diminuait. Bientôt, nous la perdîmes de vue.

Vers la fin de l'observation, j'avais couru à la gare, derrière la maison, pour avertir mon collègue, M. Demanchaux, qui était encore de service. Il nous rejoignit aussitôt et assista à l'envol de la lumière.

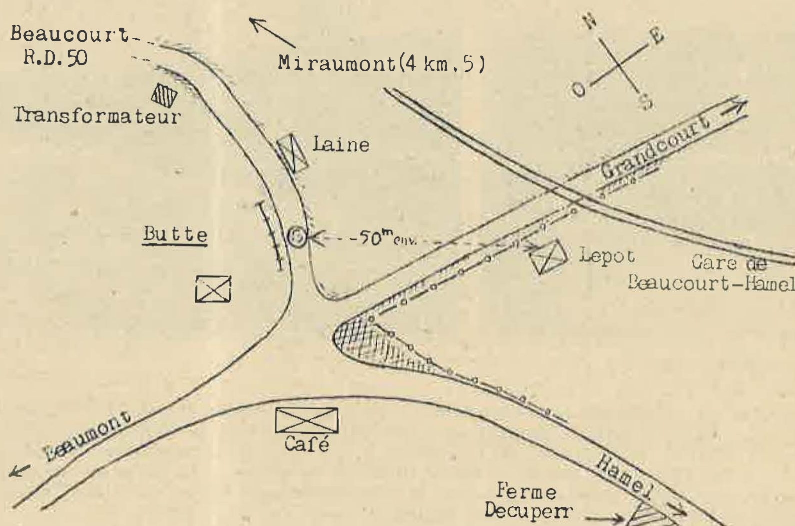
Nous avons alerté la gendarmerie d'Albert, et lorsqu'une demi-heure plus tard les gendarmes sont arrivés, nous les avons accompagnés sur la route, à l'endroit même où nous avions vu la lumière et les êtres.

Là, nous avons tout de suite été frappés par la présence, sur la chaussée, d'une dizaine de taches de formes et de dimensions diverses, épaisses et noires comme des coulées de goudron frais, réparties approximativement à la périphérie d'une aire circulaire de 3 à 4 mètres de diamètre. La tache principale, assez arrondie, avait environ 15 centimètres de diamètre sur 1 centimètre d'épaisseur. Cette substance molle adhérait assez peu au sol pour que nous puissions l'en décoller en la roulant sur elle-même comme une crêpe épaisse. Elle ne portait aucune trace de circulation sinon celle, visiblement récente, d'un pneu d'automobile, provenant vraisemblablement soit de la voiture que nous avions vu passer pendant l'observation, soit de celle qui lui succéda dix minutes environ après la disparition de la lumière.

Les jours suivants, ces traces s'aplatirent, se ternirent et adhérèrent si fortement au sol qu'il est devenu maintenant impossible de les décoller.

Cette substance ne sent pas le goudron mais elle a une très légère odeur fécale.

Les cinq autres témoins, Mme Lepot, M. et Mme Iklef, M. Robert Demanchaux et M. Michel Fekete, entendus séparément, nous confirment exactement ces faits.



Dans un cercle, sur la route de Beaucourt : le point d'atterrissage et les taches noires.
En bordure de la route : le grillage et ses piquets métalliques (fer en T).
La distance indiquée en pointillé est un maximum.

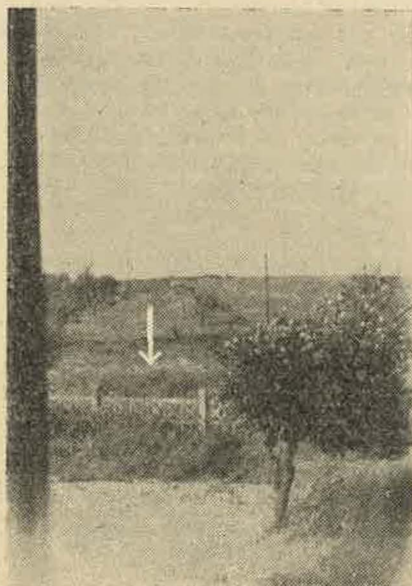
Examen des taches sur la route.

A l'endroit indiqué par les témoins, nous constatons la présence des taches précédemment décrites. Elles ressemblent à du goudron répandu sur le sol et ne contiennent aucun gravier, contrairement au revêtement goudronné de la route ; elles ne suintent pas de la chaussée et ne coulent pas d'une réparation. Nous prélevons au couteau des échantillons. La substance est molle, adhère à la route, au couteau, aux doigts et se laisse difficilement arracher. Elle ne sent aucunement le goudron mais dégage une odeur très légère encore qu'assez désagréable, sans aucun rapport, cependant, avec celle de la bouse, comme on l'a prétendu.

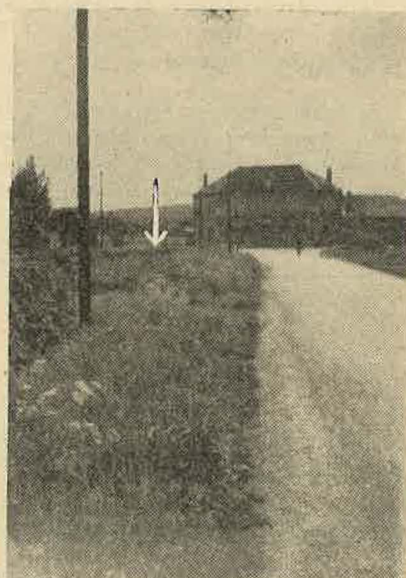
Nous prélevons des parcelles du revêtement de la chaussée, qui, même en très petite quantité, possèdent l'odeur caractéristique du goudron.

A quelques centaines de mètres de là, devant le monument aux morts, nous faisons un prélèvement de la substance noire et pâteuse qui coule d'une réparation déjà ancienne en suivant la pente de la route. L'aspect et la consistance ressemblent à celles des mystérieuses traces, mais point d'odeur du tout.

Nous approchons ces trois échantillons de la flamme d'un briquet : le revêtement de route fond en dégageant l'odeur bien connue du goudron chaud ; les deux autres fondent en grésillant fortement et ne laissent aucune odeur sauf peut-être une très légère odeur de cire à cacheter.







Clichés *Ouranos.*

A gauche. — Vue prise de la fenêtre de M. Lepot, par laquelle les quatre témoins ont vu sur la route, à l'endroit indiqué par une flèche, la lumière du projecteur et trois êtres de petite taille. La distance de la fenêtre à la flèche ne dépasse pas 50 mètres. — Au-delà du haut talus herbeux qui borde la route derrière la flèche : la butte où paissent les vaches de M. Châtelain. — On se rend compte, par la disposition des lieux, qu'il est impossible de confondre avec une lumière et des animaux situés au flanc de cette butte.

Au centre. — Près de notre secrétaire générale, et entouré d'un pointillé blanc : l'ensemble des taches épaisses relevées sur la route à l'endroit même de l'observation et aussitôt après. Ces taches, encore molles, n'existaient pas auparavant. Elles durcirent par la suite. L'une d'elles portait encore l'empreinte toute fraîche d'un pneu de l'automobile qui était passée pendant l'observation. — A droite : le transformateur. — La flèche indique la ferme de M. Châtelain dans le lointain.

On comprend, par le rapprochement panoramique de cette photo et de celle de gauche, qu'il était absolument impossible de confondre une lampe-tempête tenue par une personne gravissant la butte en direction de la ferme Châtelain et une lumière s'élançant dans le ciel à 45 degrés.

A droite. — Vue prise sur la même route mais dans la direction opposée, à hauteur de la maison de M. Laine. La flèche indique le pré attenant au corps de la ferme de M. Decuperr où M. Laine aperçut, de sa fenêtre, une vive lumière, la nuit suivante vers 3 heures du matin. — A droite de la flèche : le café.

Ces échantillons sont actuellement à l'analyse ; mais, d'ores et déjà, les experts auxquels nous les avons soumis ont émis l'avis que la mystérieuse substance n'est pas du goudron mais de l'asphalte ; le grésillement serait produit par une hydratation, accidentelle ou non.

De toute façon, s'il s'agissait d'un produit connu, il faudrait expliquer sa présence sur la route et son étalement en flaques sur le pourtour d'une aire de 3 à 4 mètres de diamètre. Dans ce petit pays de 195 habitants, le passage d'une asphalteuse ne serait pas passé

inaperçu, et à 10 h 45 du soir il serait invraisemblable. Une avarie à la tuyauterie n'aurait pas laissé de semblables traces. Nous attendons des Ponts et Chaussées quelques précisions à ce sujet.

Bovidés et lampe-tempête...

On connaît par la presse la version quasi officielle qui s'est accréditée à la suite des déclarations du maire de Beaucourt, M. Châtelain. Selon cette version, Mme Châtelain serait sortie vers 22 h 30, munie d'une lampe-tempête, pour examiner l'état de ses vaches (l'une d'elles étant morte la veille) dans le pré attenant à sa ferme et qui s'étend sur la butte jusqu'en bordure de la route de Miraumont. C'est cette lampe que les témoins auraient prise pour un puissant projecteur à feux rouge et blanc, puis pour une lumière montant dans le ciel, tandis que les trois ou quatre « petits hommes » n'auraient été que les vaches de Mme Châtelain.

Or, il n'est guère besoin de faire remarquer le ridicule de ces interprétations. Un simple coup d'œil sur les photos que nous publions ci-contre, sur le schéma et les explications qui les accompagnent, permet de comprendre pourquoi la version « bovidés-lampe-tempête » ne saurait être autre chose qu'une simple vue de l'esprit.

Prétendre, en outre, que des cheminots chevronnés comme le sont les témoins oculaires, qui passent leur vie au milieu des feux de position et des signaux lumineux, aient pu confondre les feux d'un projecteur tantôt rouges tantôt blancs avec ceux d'une faible lampe à feu fixe passe la raison et nous ne leur ferons pas cette injure !

Ajoutons que la reconstitution à laquelle il a été procédé, à la nuit, avec la fameuse lampe-tempête, dans le pré de M. Châtelain, a amplement démontré qu'aucune confusion n'était possible, tant en ce qui concerne l'intensité lumineuse et la couleur que la trajectoire et la vitesse de déplacement respectives des sources lumineuses en comparaison.

Que dit exactement M. Châtelain ?

Nous avons demandé à M. Châtelain quelle était sa version des faits. Mais, à vrai dire, le maire de Beaucourt ne semble pas avoir jamais eu de version des faits !

Sans doute, devant les gendarmes, a-t-il prétendu que sa femme était sortie avec une lampe entre 22 h 45 et 23 h 20. Mais, une heure plus tard, il déclarait à Mme Iklef que sa femme était rentrée à 22 h 30 (ce qui semble plus plausible, car les fermiers se couchent tôt). Et à la séance du Conseil municipal, le lendemain soir, il prétendit être sorti lui-même, vers ces heures-là, avec son tracteur (ce qui paraît beaucoup moins vraisemblable) !

Comme nous le pressons de nous préciser enfin son point de vue, il semble fort embarrassé et se retranche finalement derrière le procès-verbal de gendarmerie, qu'il a signé et sur lequel il ne veut pas revenir. On sent que c'est un principe et... que la signature du maire est engagée ! Mais cet engagement même paraît bien le gêner, car les témoins oculaires « sont d'honnêtes gens », nous dit-il, et à aucun moment il ne met en doute leur sincérité, à aucun moment il ne s'indigne de leurs affirmations.

Nous quittons donc M. Châtelain avec la conviction qu'il est le premier à déplorer que ses déclarations — un peu prématurées — aient été utilisées pour bâtir une sorte de version officielle des faits contre laquelle s'inscrivent en faux six des habitants les plus respectables et les plus dignes de foi de la commune, parmi lesquels un de ses collègues du Conseil municipal.

Trois jours après les faits, M. Châtelain déclarait d'ailleurs à l'un de ses administrés, M. Laine, qui lui faisait part de nouvelles constatations (v. *infra*) : « Il doit tout de même y avoir quelque chose... »

Les témoins sont des gens dignes de foi.

Poursuivant notre enquête à travers le pays, nous nous sommes vite aperçus que personne n'y mettait en doute la sincérité des témoins. Dans l'ensemble, tous ces Beaucourtois sont ouverts, sincères, logiques, calmes, objectifs. Ceux qui n'ont rien vu ne se moquent pas ; ils considéreraient comme de l'impudence de prétendre en savoir plus que ceux qui ont vu.

Le chef de gare de Beaucourt-Hamel, qui n'avait pas été alerté le fameux soir et qui semble un homme posé et de bon sens, nous dit : « Ils ont sûrement vu quelque chose. »

Tous ces témoins sont employés de chemin de fer, et ils nous font aussi cette réflexion : « Pourquoi raconterions-nous des histoires ? Ces inventions ne serviraient qu'à nous faire du tort vis-à-vis de nos chefs, donc à nuire à notre situation, à laquelle nous tenons. »

Une lumière orangée dans un pré.

Passons sur la peu spirituelle plaisanterie à laquelle se sont livrés, le lendemain soir, quelques jeunes gens du village, qui ont fait partir des pétards dans le pré de M. Châtelain : on a retrouvé sur place des morceaux de ces pétards à demi-brûlés, aucune confusion n'est possible, la cause est entendue...

Plus intéressante est l'observation faite dans la nuit du 11 au 12 mai par *M. et Mme Laine*, retraités demeurant en bordure de la route de Miraumont (*v. plan*), et dont la presse n'a pas parlé.

« Le soir du 10 mai, nous dit M. Laine, nous n'avons rien vu ; nous dormions. Mais la nuit suivante, vers 3 heures du matin, je m'étais levé (à nos âges, on a le sommeil capricieux), lorsqu'en passant devant la fenêtre de la chambre (qui donne vers le sud-ouest), j'eus l'attention attirée par une grosse lueur orangée, du diamètre apparent de la lune, qui brillait dans le pré attenant à la ferme Decuperr, à gauche du café, à environ 80 mètres. J'en fis part à ma femme, qui vint à la fenêtre et fit la même observation. Cette lueur s'éteignit au bout de quelques instants ; nous ne la vîmes pas se rallumer et nous nous recouchâmes. »

Mme Laine nous confirme le témoignage de son mari.

Or, à l'heure où cette observation fut faite, il est peu probable qu'il se soit agi d'une plaisanterie, laquelle avait bien des chances de rester sans témoin !

A la ferme Decuperr, on nous déclare que personne n'a quitté la maison ce soir-là et que tout le monde dormait depuis longtemps à l'heure où les époux Laine ont observé la lumière.

Conclusion.

Telles sont les premières indications d'une enquête poursuivie pendant dix heures, les samedi et dimanche 18 et 19 mai, huit jours seulement après les faits. Certaines précisions sont encore nécessaires, comme nous l'avons indiqué. Il nous reste aussi à parler de l'examen magnétique des parties métalliques proches des points d'observation. Nous le ferons ci-après, mais à titre de simple indication, car une étude préalable et systématique *de l'ensemble* des phénomènes de ce genre s'avère indispensable après les constatations faites successivement à Vins, Palalda et Beaucourt. On s'en convraincra à la lecture de la note et du rapport suivants concernant les mesures magnétiques.

La place nous manque cette fois-ci pour examiner, en outre, la question des vibrations constatées à Vins et à Palalda, lesquelles peuvent apporter des éléments nouveaux et importants à la solution du problème de la sustentation et de la propulsion des « objets non identifiés ». Nous reviendrons sur ce sujet.

Marc THIROUIN,
Y. de SAINT-AUBIN,
Jules BECQUET.

NOTA. — Si l'automobiliste qui est passé sur la route de Miraumont le 10 mai, vers 23 heures et qui a dû remarquer les « petits hommes » sur la berme, consentait à se faire connaître, au besoin sous le sceau de l'anonymat, il servirait grandement les besoins de notre enquête. Pour le cas où ces lignes tomberaient sous ses yeux, nous l'engageons vivement à entrer en contact avec nous.

MESURES MAGNÉTIQUES

A Beaucourt-sur-Ancre, nous n'avons enregistré aucune déviation de l'aiguille aimantée au voisinage des taches relevées sur la route.

Par contre, les piquets de fer en T bordant la butte à cet endroit (visibles sur la photo) provoquent tous une déviation à partir d'une distance maxima de 40 centimètres environ. A partir de 15 centimètres au maximum, l'attraction est assez forte pour que l'aiguille reste perpétuellement orientée vers le piquet lorsqu'on lui en fait accomplir le tour.

Ceci n'implique pas obligatoirement une rémanence magnétique, d'autant plus que *tous* les piquets provoquent la même réaction de l'aiguille.

Il faut donc être très prudent dans l'interprétation de ces constatations, procéder à une expertise pour préciser la composition de l'alliage servant à la fabrication des pièces métalliques examinées, tenir compte des influences magnétiques locales, de l'orientation, etc.

La question est trop importante pour que nous nous contentions, tant à Beaucourt qu'à Vins et à Palalda, des premières données recueillies.

Nous publions, ci-après, le rapport d'un membre de notre Comité d'étude, M. Jean CHAMPBEYRAT, ingénieur, qui montre la complexité du problème, et prouve, en même temps, la conscience avec laquelle notre Comité, le chef de notre Service d'enquête Jimmy GUIEU et nous-même, nous entendons poursuivre notre enquête technique.

Marc THIROUIN.

RAPPORT DE M. JEAN CHAMPBEYRAT

Ingénieur,
Membre du Comité d'Etude de la C.I.E. OURANOS.

L'enquête à la boussole semble *a priori* d'une simplicité enfantine.

Elle exige, en fait, pour être exploitable, que l'enquêteur recueille une masse importante de renseignements, se livre à des mesures nombreuses et précises, et prélève éventuellement des échantillons pour examen ultérieur. Il paraît difficile de se livrer à des travaux aussi minutieux lors d'une première enquête sur place, forcément rapide, pleine d'imprévus et consacrée surtout à la recherche et à l'audition des témoins.

Sur une surface d'assez faible étendue, comme celle où peuvent avoir lieu les investigations, le champ magnétique terrestre, en l'absence d'éléments perturbateurs (corps ferro-magnétiques, champs créés par des courants électriques, etc.) peut être considéré comme à peu près uniforme.

Les lignes de force de ce champ sont donc des droites sensiblement parallèles. Leur direction est caractérisée par la déclinaison (angle de leur projection sur un plan horizontal avec le méridien géographique du lieu) et l'inclinaison (angle des lignes de force avec leur projection sur le plan horizontal). Déclinaison et inclinaison sont variables dans le temps et dans l'espace.

Sauf phénomènes particuliers, ces variations sont lentes.

Les boussoles couramment vendues dans le commerce sont des boussoles de déclinaison, la boussole d'inclinaison étant un appareil d'emploi assez rare. L'inclinaison, dans nos régions, est actuellement de l'ordre de 60°.

La présence d'un corps magnétique et plus spécialement d'un corps ferro-magnétique (alliages de fer, de nickel, de cobalt, etc.) produit une distorsion locale du

champ magnétique qui se traduit par une déviation des lignes de force. (Rappelons qu'une aiguille aimantée libre s'oriente tangentiellement à la ligne de force qui passe par son centre magnétique.)

L'importance de cette distorsion est fonction :

1° Des caractéristiques magnétiques du corps considéré ;

2° De son volume, de sa masse, de sa forme ;

3° De sa position par rapport aux lignes de force.

Les caractéristiques magnétiques dépendent à la fois de la constitution chimique du corps considéré et des traitements thermiques et mécaniques qu'il a subis (à composition chimique identique, une pièce coulée n'aura pas les mêmes caractéristiques magnétiques qu'une pièce de même forme obtenue par laminage ou forgeage).

Certaines roches abondantes dans diverses régions et notamment les basaltes, présentent des propriétés magnétiques très marquées.

A titre d'exemple de distorsion de champ, un piquet de fer non aimanté, placé verticalement, présentera à sa partie supérieure un « pôle sud » et à sa partie inférieure un « pôle nord », avec, entre les deux, une « zone neutre ». Si l'on déplace une boussole parallèlement au piquet, à une faible distance de celui-ci et de telle façon que le pivot de l'aiguille et l'axe du piquet déterminent un plan perpendiculaire au méridien magnétique, on observera une déviation légèrement inférieure à 90° en haut du piquet, diminuant jusqu'à s'annuler au « point neutre » pour changer de sens et devenir presque égale à 90° en bas, l'aiguille ayant ainsi effectué une rotation un peu inférieure à 180°. De même, en se plaçant dans le plan du méridien magnétique qui contient le piquet, on pourra observer, suivant la position de la boussole, une déviation, soit nulle, soit peu différente de 180°.

Des observations analogues, relativement faciles à interpréter, si l'on tient compte du sens et de la direction des lignes de force, peuvent être faites avec des objets très divers (automobile, radiateur en fonte de chauffage central, tuyau de poêle, plaque de tôle, etc.).

Ces propriétés sont utilisées dans la pratique. Nous citerons, à titre documentaire :

— La recherche « à la boussole » des « bouches à clé » de canalisations de distribution d'eau, qui sont parfois recouvertes accidentellement de terre ou de goudron. A défaut d'un instrument *ad hoc* (détecteur de mines), une simple boussole permet de retrouver ces bouches si l'on connaît leur emplacement à quelques mètres près (il s'agit de pièces en fonte moulée qui sont, en fait, reliées magnétiquement à la canalisation par un « tube allonge » également en fonte) ;

— Les précautions prises par les topographes lorsqu'ils opèrent un levé dans le mode « décliné », c'est-à-dire en orientant leur appareil avec une boussole incorporée (déclinatoire) ;

— La détermination de l'épaisseur des couches de basalte grâce à l'emploi de la « balance magnétique », permettant ainsi de connaître la topographie du terrain tel qu'il existait avant les épanchements des coulées de lave.

Il se trouve, d'autre part, que certains alliages (aciers trempés, par exemple) peuvent garder une trace décelable des champs magnétiques auxquels ils ont été précédemment soumis. Pour d'autres, au contraire, tels que les aciers doux des électro-aimants, leur « souvenir » est extrêmement vague et difficilement décelable avec une simple boussole.

On voit donc combien peut être compliqué le problème en apparence si simple posé à l'enquêteur, à savoir « déterminer si les mesures effectuées sont compatibles avec la distorsion du champ magnétique terrestre normalement provoquée par les objets examinés, ou s'il y a eu d'autres influences et, dans ce cas, quelles étaient ces influences » ?

Des observations telles que celles de Vins, Palalda et Beaucourt sont intéressantes en ce qu'elles permettent peut-être de serrer de plus près le problème du déplacement des mystérieux objets « non identifiés », mais de toute façon, l'examen magnétique complet et l'interprétation des résultats ne peuvent être qu'une tâche d'assez longue haleine à laquelle notre Comité d'étude devra se consacrer avec beaucoup d'attention au cours de sa prochaine session.

Jean CHAMPBEYRAT.

Les études soviétiques de la planète Mars

Les résultats des observations effectuées par les astronomes soviétiques lors de la « grande opposition » de Mars (août-sept. 1956) ont été discutés, fin 1956, à l'Institut P.-K. Chternberg, de Moscou. Le compte rendu de cette importante réunion a paru dans la revue russe *Priroda* (n° 4, 1957, p. 105). Il en ressort essentiellement que Mars se prête beaucoup mieux à la vie qu'on ne le croyait jusqu'ici. Le professeur A.-I. Lebedenski, de l'Université de Moscou, a notamment mis en évidence le fait que l'eau y est assez abondante. Des « mers » dont la coloration rouge serait due à des algues, ont en effet été observées à la surface de Mars.

Cependant, la vapeur d'eau n'y est pas décelable à l'examen spectroscopique direct, pour des raisons d'équilibre radiatif, mais les données recueillies permettent d'estimer que les nuages brillants flottant sur Mars en 1956 n'étaient pas sensiblement différents des nuages terrestres.

Les photographies exceptionnellement détaillées obtenues par les professeurs N.-A. Kozeureff et A.-A. Kaliniak (filtres colorés, infra-rouge et télescope électronique) révèlent que les calottes polaires sont en réalité des nuages de particules en suspension dans l'atmosphère martienne.

S'il existe des vallées encaissées dans ces régions, ces couches nuageuses peuvent y permettre une relative accumulation de chaleur favorisant une forme de vie analogue à celle que nous connaissons sur Terre.

Espace, gravitation et vie

par **Maurice LENOIR**

Ingénieur E.N.,
Membre du Comité d'Etude de la C.I.E. OURANOS.
(Sous-Commission de l'Antigravitation)

*Notre Commission, soucieuse de se maintenir aux avant-postes de la connaissance et qui s'honore de compter dans son Comité d'Etude le professeur Piero Gatty, recteur de l'Université de San Salvador, spécialiste des théories de Marco Todeschini, publie ci-après un exposé de notre éminent collaborateur et ami le commandant Maurice Lenoir, complétant sa remarquable hypothèse physique sur l'*Espace *et la* Gravitation (Ouranos, nº 20) *et en dégageant la portée scientifique.*

En introduction à cette étude, nous sommes heureux de reproduire les déclarations faites par le professeur Piero Gatty à la suite du dernier Congrès de la Société Américaine de Physique.

Nous ne saurions que nous féliciter de telles convergences de la science moderne, dont l'intérêt, tout en dépassant notablement le cercle de nos recherches « ouraniennes » en élargit et approfondit les bases scientifiques à un point tel qu'il nous était impossible de les passer sous silence.

Au Yorker Palace (New-York), quatre mille savants se sont réunis en mars 1956 pour participer au Congrès de la Société Américaine de Physique. Des décisions d'une portée historique dans le domaine scientifique y ont été prises.

... En plein accord avec les congressistes, le grand savant Oppenheimer a émis la nécessité d'un total renversement des bases théoriques de la physique moderne par les déclarations suivantes :

1° Ayant reconnu l'impossibilité d'expliquer le comportement de l'antiproton et des phénomènes subatomiques, nous reconnaissons qu'à cause de cela nous sommes retournés au point où se trouvait la physique il y a cinquante ans, avant la venue d'Einstein avec sa théorie de la relativité, et admettons avec Planck et Bohr, en s'appuyant sur leurs théories quantiques, la nécessité inéluctable d'adopter de nouveaux principes unificateurs ;

2° Il est indispensable que la nouvelle science unitaire dévoile les relations qui lient entre eux les phénomènes de la physique atomique et ceux observés dans toutes les autres branches du savoir ;

3° Il est nécessaire qu'elle soit telle que de ses principes résulte clairement quels doivent être la position, la responsabilité et le but du savant sur le plan universel.

Ainsi, la pseudo-relativité d'Einstein qui, pendant cinquante ans, a dominé le monde scientifique et a valu à son auteur, chaires, honneurs, prix Nobel, titre de « premier savant du monde », *s'est révélée, à la lumière des faits, incomplète.*

... Par contre, la « théorie des apparences » du professeur Todeschini a vraiment unifié la matière, son champ d'évolution, les diverses formes de l'énergie ondulatoire et leurs lois. Dévoilant les relations qui lient entre eux les phénomènes physiques, biologiques et psychiques, il les a regroupés en une science unique, mère de toutes les autres : la *psychobiophysique,* laquelle condense la plus vaste, la plus profonde et la plus organique synthèse du créé, possible en notre temps.

Professeur Piero GATTY,
Recteur de l'Université de San-Salvador,
Membre du Comité d'Etude de la C.I.E. OURANOS.

TOUT en approuvant les termes de ces déclarations, nous tenons cependant à présenter, de prime abord, deux importantes rectifications :

a) En tant que science unitaire, la « psychobiophysique » doit être considérée comme l'œuvre strictement personnelle d'un savant français : Charles Henry (1859-1926).

Directeur, pendant trente ans, du Laboratoire de physiologie des sensations à la Sorbonne, il se signala à l'attention de ses contemporains par son extraordinaire découverte des « résonateurs biologiques » et la démonstration des lois de la catalyse. L'ensemble de ses ouvrages (actuellement introuvables) a été exposé et commenté par Francis Warrain dans un livre intitulé précisément : *L'Œuvre psychobiophysique de Charles Henry*[1].

b) Malgré ce « dépassement » de la relativité, on ne saurait sous-estimer la relation d'équivalence entre matière et énergie, énoncée par Einstein dès 1905.

En conséquence, parallèlement à la thèse de « l'espace-substance » et à la « théorie des apparences » du professeur Todeschini, nous rappellerons brièvement l'hypothèse de « l'espace énergétique » et le « symbolisme des correspondances ».

Il semblerait qu'avant d'aborder l'étude d'un milieu à trois dimensions, il eût été préférable d'approfondir au préalable celle d'une portion plane de ce même milieu, réduit de ce fait à deux dimensions. Ainsi a-t-on coutume de procéder pour la géométrie, l'aérodynamique, etc...

Impressionnés sans doute par l'immensité de l'espace, les « cosmogonistes » n'eurent pas l'idée de le décomposer aussi simplement en figures et parties. Mieux, les « relativistes » s'offrirent même le luxe d'y ajouter d'emblée une variable supplémentaire (le temps), intronisant en quelque sorte un « espace à quatre dimensions » dont la « résolution » s'est heurtée jusqu'ici à des difficultés inextricables.

Hypothèse de l'espace-plan.

L'espace est considéré comme un milieu énergétique dont les vibrations et déformations synthétisent les mécanismes de toute création.

Une portion plane de cet espace serait assimilable à une toile vibrante, et la superposition de deux de ces toiles engendrerait un « champ de photons » ou cubes élémentaires délimités par les fils élastiques constituant ces toiles.

Mécanique ondulatoire.

Une onde se propageant le long de ces fils provoquerait successivement la contraction et la dilatation de ces cubes élémentaires, déterminant ainsi un rayon (lumineux ou autre), concrétisé par l'excitation d'un « train de photons ».

Cette première constatation, expliquant l'aspect à la fois ondulatoire et corpusculaire de la lumière, répond très exactement aux aspirations de la science moderne et, plus spécialement, à la pensée de L. de Broglie, lorsqu'il écrit[2] :

« J'ai toujours éprouvé des difficultés en exposant l'interprétation probabiliste de la mécanique ondulatoire et ressenti un regret en voyant la plupart des auteurs oublier ou méconnaître les intuitions physiques qui furent l'origine et la base de cette profonde théorie.

» Je considère aujourd'hui comme tout à fait possible que la réinterprétation de la mécanique ondulatoire, obtenue en substituant des ondes réelles aux ondes de probabilité usuellement considérées, puisse parvenir à renouveler complètement la physique quantique, en lui permettant d'opérer son indispensable jonction avec la physique relativiste conçue à la manière d'Einstein comme une théorie générale du champ. »

L'espace-temps d'Einstein.

En considérant la vitesse de la lumière comme constante dans toutes les directions et en tous points de l'espace, la relativité a rendu la distance solidaire du temps puisqu'une vitesse n'est autre qu'une longueur divisée par un temps. Pour que cette vitesse garde la même valeur à chaque instant, il faut obligatoirement que les variations de longueur (c'est-à-dire les déformations de l'espace) soient proportionnelles à celles du temps ; d'où la désignation « d'espace-temps » attribuée à ce mode de représentation.

Partant de cette conception « et s'appuyant sur la théorie de Riemann concernant les espaces courbes, Einstein a pu donner une interprétation physique et géométrique de la gravitation universelle en la ramenant à un effet de courbure de cet « espace-temps ». Mais il n'est jamais arrivé à établir une « unité de base » des forces universelles, ne serait-ce qu'en leur trouvant pour expressions des équations ayant la même forme mathématique ». Si, dans les dernières années de sa vie, il a pu résoudre le problème posé par ces multiples équations, établies à partir d'un nombre effarant de données initiales (22 dans ses premières tentatives, 64 pour Schroedinger), il a toujours reconnu en toute honnêteté « qu'il n'était pas parvenu à tirer de ces équations des conclusions qui permettraient de confronter la théorie et la pratique ».

De plus, ses adeptes ont prétendu assimiler la vitesse de translation d'un mobile à la vitesse de propagation d'un signal dont le rapport à la vitesse de la lumière, considérée comme une limite infranchissable par tout corps matériel, constitue la variable essentielle des équations de Lorentz. Ainsi que l'a souligné très judicieusement Francis Warrain « il faut distinguer nettement une vitesse de translation, qui transporte un objet, et une vitesse de propagation qui transmet l'excitation d'un mouvement sur place. L'une des principales causes des paradoxes qui ont été mêlés à la théorie de la relativité provient d'une assimilation fautive de ces deux sortes de vitesse ».

---

1. Librairie Gallimard, 1931.

2. L. de BROGLIE : *Perspectives nouvelles en microphysique;* franco : 850 F. à *Ouranos-Documentation.*

L'espace énergétique.

En espace-plan, l'équation des cordes vibrantes montre que la vitesse de propagation d'un ébranlement le long de fils élastiques est essentiellement fonction de l'effort tenseur, tandis que leur vitesse de déformation (assimilable à une translation) ne dépend que de leurs caractéristiques propres et peut atteindre des valeurs incomparablement plus élevées.

Selon notre hypothèse, l'espace se trouve caractérisé par son mode de vibration, c'est-à-dire par sa longueur d'onde (ou double écartement entre les fils) et par sa fréquence (ou nombre de vibrations à la seconde.) Pour comparer entre elles deux régions quelconques de l'espace, il faut de toute évidence prendre comme référence une même unité de temps, qui n'est pas forcément un temps absolu mais une constante de base, aux lieu et place de la vitesse de la lumière en relativité. On évite ainsi les aspects du temps relatif « heurtant le sens commun », comme le fameux voyageur de Langevin qui, s'éloignant à une année-lumière de la Terre, retrouverait cette dernière vieillie de deux siècles après un voyage aller-retour n'ayant duré que deux ans !

La formation de l'atome et, *a posteriori*, la présence d'un corps inerte a pour effet de transformer le « champ de photons » initial en un réseau de fils concentriques dont la tension, représentant le niveau d'énergie, croît depuis le centre du corps (où cette tension est nulle) jusqu'à la limite du champ de gravitation ainsi engendré, de sorte que l'action gravitatique due à la présence du corps peut être assimilée à une réaction de l'espace environnant.

Communiquer une vitesse à ce corps revient à lui conférer une énergie cinétique lui permettant d'atteindre un plus haut niveau d'énergie, c'est-à-dire une circonférence de plus grand rayon dans le sens du mouvement, ce qui a précisément pour effet de déformer le champ de gravitation initial du corps inerte. Sur l'avant du corps en mouvement, la plus forte tension des fils, engendrant les vibrations de plus grande amplitude, correspond bien à une compression tandis que, sur l'arrière, la moindre tension correspond à une dépression. Et cette différence de tension caractérise précisément l'inertie du corps, c'est-à-dire la résistance opposée par l'espace à l'établissement du mouvement.

Cette analogie avec le déplacement d'un mobile dans un milieu fluide n'est autre que la figuration d'une de ces mystérieuses (!) correspondances de l'harmonie universelle ; avec cette restriction que, sitôt atteint le niveau d'énergie déterminé par la mise en mouvement, ce dernier est établi définitivement tandis qu'il doit être entretenu de façon continue dans le cas d'un déplacement en milieu fluide.

L'espace-substance de Todeschini.

C'est probablement à la suite d'une telle constatation que Marco Todeschini [3] a considéré l'espace comme un milieu « substantialisé » par une densité et une mobilité, analogues à celles d'un fluide liquide ou gazeux.

Revenant, non sans raison, quelques trois cents ans en arrière et reprenant la thèse tourbillonnaire de Descartes, expliquant la formation du monde par figures et mouvements, Todeschini admet que le mécanisme et l'essence intime des phénomènes purement physiques ainsi que les relations existant entre les ondes et les corpuscules ne seraient que « l'apparence » d'une seule et unique réalité physique objective : le mouvement de l'espace.

L'univers serait uniquement un espace fluide, inerte, dont les mouvements tournoyants constitueraient les systèmes atomiques et astronomiques formant la matière, et dont les mouvements ondulatoires provoqueraient des phénomènes purement psychiques, consistant en des sensations qui se manifesteraient à l'intérieur de notre être lorsque ces mouvements toucheraient nos organes sensoriaux.

A cette conception « universelle », qui a le grand mérite de réduire à un nombre restreint d'actions fluidodynamiques les milliers de lois et de phénomènes qui, jusqu'à nos jours, divisaient la science en une multitude de branches diverses, on ne peut formuler qu'une seule objection : Assimiler le « vide » de l'espace à un milieu fluide, dont le comportement s'explique par des actions purement fluido-dynamiques comme l'effet Magnus [4], ne nous renseigne pas sur la nature de ce fluide. C'est, au contraire, la déformation de l'espace environnant qui, en modifiant la « tension » du milieu ambiant et, par conséquent, son propre mode de vibration, provoque cet effet Magnus aussi bien en hydrodynamique qu'en cosmogonie. Et c'est principalement cette tension que nous nous avons essayé de mettre en évidence avec notre hypothèse de l'espace énergétique.

Physique quantique.

Dans ce dernier cas, le photon ou cube élémentaire déterminé par la superposition de deux toiles représente la moindre parcelle vibrante que l'on puisse concevoir. Quelle que soit la tension des fils de la toile, l'énergie correspondant à cette vibration est en rapport constant avec sa fréquence de sorte que cette relation introduit dans la physique subatomique une constante fondamentale, le « quantum d'action », mis en évidence dès 1900 par Max Planck.

Puisque, par hypothèse, la formation d'une particule élémentaire est obtenue à partir d'un photon libéré de ses attaches avec les toiles par rupture des fils représentant ses forces de liaison avec l'énergie de l'espace, les actions subatomiques s'effectueront obligatoirement de façon discontinue par « bonds photoniques [5] ».

---

3. L'ouvrage de Todeschini n'a pas encore été traduit en français. Les éditions italiennes peuvent être demandées à *Ouranos-Documentation*. Il semble que cette théorie n'ait pas provoqué dans notre pays le retentissement qu'elle a eu à l'étranger dans le monde scientifique.

4. Poussée transversale résultant de la rotation d'un corps ou d'un tourbillon abordé par un courant fluide transversalement à son axe (base de la théorie de « l'aile portante » en aérodynamique).

5. Cette « théorie des quanta », indispensable à la connaissance de l'infiniment petit, n'en serait pas moins valable sur le plan macroscopique dont l'évolution nous paraît continue mais où une action élémentaire, si faible soit-elle, suffirait à provoquer une mutation en agissant à la manière d'une goutte d'eau faisant déborder un vase.

Le photon ainsi libéré engendrerait deux électrons ou tourbillons énergétiques d'action opposée dont la réunion donnerait le neutrino, particule matérielle élémentaire, électriquement neutre puisque tournant à parts égales dans un sens ou dans l'autre.

Pour obtenir « l'anti-neutrino », particule élémentaire « anti-matérielle », il suffit de concevoir un enroulement en sens inverse ; l'action d'un champ extérieur est alors opposée à celle s'exerçant sur le neutrino, et il en serait de même pour le neutron, formé par la réunion de neutrinos, ainsi que pour le proton, provenant de l'association d'un électron avec le neutron.

On conçoit également que suivant la nature et la valeur de l'impulsion initiale, on puisse obtenir un certain nombre de particules différentes, caractérisées par :

— leur masse ou quantité d'énergie concentrée dans l'unité de temps ;

— leur fréquence de vibration et leur durée de pulsation ;

— leur intensité de rotation ou charge électrique ;

— le flux d'énergie extérieure qu'elles déterminent ou flux magnétique ;

— le sens ou caractère de rotation, leur conférant une tendance à la concentration (matière) ou à la dissolution (anti-matière).

Suivant ces conceptions, la formation de l'atome résulterait en effet du choc d'une particule cosmique sur l'une ou plusieurs de ces toiles vibrantes. Si cette particule est animée d'un rapide mouvement de rotation sur elle-même et, de ce fait, accompagnée d'un champ magnétique intense, l'ensemble sera assimilable à un tube-tourbillon. Par suite des chocs successifs sur les différentes toiles, ce tube va se mettre à vibrer longitudinalement en engendrant autour de chaque point d'impact les différentes couches électroniques parcourues par les électrons planétaires de Bohr, résultant de la cassure des fils.

Comme l'a montré Charles Henry, ces différentes particules élémentaires (photons, électrons, etc...) agiraient à la manière de « résonateurs » dont les masses varieraient en raison inverse des cubes des fréquences de leurs vibrations propres. Encore faut-il expliciter la notion de masse qui, en physique classique, ne comporte pas moins de sept définitions différentes (1) et que, pour notre part, nous avons assimilé à une coagulation de particules, c'est-à-dire à une concentration d'énergie en fonction du temps, considéré comme unité de base. Empruntant à M. Juppont le principe qui permet précisément de réduire la masse à une fonction de longueur et de temps[6], Charles Henry assimile la structure intime de la masse à celle d'un volume pulsant (ou quotient d'un volume par un temps) dont la fréquence ne serait pas forcément déterminée par la durée de pulsation. Avec cette manière de voir, les effets d'attraction (gravitique et électrique) seraient régis par une même loi déduite du rapport existant entre les vitesses de pulsation et de propagation.

En rappelant ces quelques notions relatives à l'espace énergétique, nous pensons avoir répondu très exactement aux conditions énoncées par Oppenheimer dans la première partie de son programme. L'extrapolation de ces conceptions à l'infiniment grand, « image symbolique de l'infiniment petit », va nous permettre d'en établir la justification.

(La fin au prochain numéro.)

---

6. Voici ce principe : « Une expression mathématique ne peut signifier des grandeurs qui si elle est homogène : les constantes numériques qui y figurent n'ont de sens qu'en fonction de certaines grandeurs ; et toute grandeur se ramène en fin de compte à des longueurs et à des durées. »

★ ★ ★

NOUVELLES INTERNATIONALES.

FRANCE.

NOUVELLES PERSPECTIVES EN ASTRONAUTIQUE

par François COUTEN,

Journaliste militaire et scientifique,
Membre actif de la Société française d'astronautique,
Membre du Comité d'Etude de la C.I.E. OURANOS.

L'Astronautique, tel fut le thème des cinq conférences qui se tinrent du 10 au 24 mai en Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu) sous le patronage de la Maison des sciences et de la Société française d'astronautique.

Grâce à l'aimable invitation de M. DELVAL, secrétaire général de la Société française d'astronautique, j'ai pu suivre pour les lecteurs d'*Ouranos* les remarquables et brillants exposés que présentèrent successivement onze techniciens français des fusées et engins guidés sur des sujets, tels que :

Le problème général de l'autopropulsion; Perspectives d'avenir sur l'autopropulsion nucléaire; Le satellite artificiel; Expériences sur les réactions biologiques pendant le vol, etc...

Les exigences de l'actualité « soucoupes volantes » ne me permettent pas d'en donner sur l'heure le compte rendu détaillé.

Je vais donc indiquer tout de suite les conclusions essentielles qui, à mon avis, se dégagent de l'ensemble des exposés et des projections de films présentés durant cette belle manifestation astronautique française qui réunit plus de 500 participants.

Ces conclusions essentielles sont les suivantes :

— La technique des fusées classiques conduit toujours à l'utopie quand on veut l'appliquer à des voyages interplanétaires.

— Une des solutions possibles serait de s'attaquer sans tarder à l'étude de la fusée à réacteur atomique.

— Mais seule la propulsion atomique directe permettrait à l'homme de visiter les autres planètes et même de s'évader du système solaire pour atteindre les confins de l'Univers.

La découverte d'une caractéristique nouvelle de la matière par deux jeunes physiciens sino-américains, le Dr T.-D. Lee, de l'Université de Colombia, et le Dr C.-N. Yang, de Princeton, vient d'ailleurs d'éclater « comme une bombe » parmi les milieux scientifiques du monde entier. Elle montre notamment que la propulsion atomique directe d'un astronef est désormais une réalité possible.

Opération « bateaux-mouches » !

Plusieurs personnes nous ont dit avoir observé dans le ciel de Paris, le 3 juin au soir, un objet allongé généralement dépeint comme de couleur orangée et verte, se déplaçant rapidement de l'ouest à l'est.

Les journaux ont, de leur côté, relaté le fait le lendemain. L'explication avancée y est simple : il s'agit « de la réflexion sur les nuages des faisceaux lumineux multicolores émis par les projecteurs des bateaux-mouches navigant sur la Seine »...

Nous devons à la vérité de préciser qu'après enquête auprès du personnel navigant de la Compagnie des bateaux-mouches les points suivants ont pu être établis :

Les bateaux-mouches possèdent tous un projecteur placé à l'avant. Portée du pinceau lumineux : 150 à 200 mètres. Puissance maximum : 2 kW. Ce pinceau se propage toujours à l'horizontale. Le projecteur est orienté en hauteur seulement pour éclairer les tours de Notre-Dame. La lumière émise par tous les projecteurs des bateaux-mouches est blanche (d'un blanc cru). Ces caractéristiques ne s'accordent donc aucunement avec l'explication fournie par la presse.

D'autre part, l'un des témoins, Mme Quercy, demeurant quai d'Anjou (Paris-IVe), au quatrième étage d'un immeuble d'où l'on a vue directe sur la Seine au travers de la rangée d'arbres qui borde le quai d'Anjou, nous a fait la déclaration suivante :

« Le lundi 3 juin 1957, vers 21 h 30 ou 22 heures, j'étais à ma fenêtre en compagnie de ma cousine, Mme Labbée, lorsque nous aperçûmes tout à coup, à la surface des eaux de la Seine, une étrange lueur semblable à un reflet se déplaçant vivement d'aval en amont et masquée par instants par le rideau d'arbres. Aussitôt nous levâmes toutes deux, d'instinct, les yeux vers le ciel (à noter que la présence de la lueur à la surface de l'eau avait duré une seconde). C'est alors que toutes deux nous vîmes très nettement, se déplaçant de droite à gauche, à une altitude que nous ne pûmes apprécier tant l'objet se déplaçait rapidement, une sorte de torpille de couleur de feu avec un mélange de flammes orangées à l'avant et vertes à l'arrière.

» La longueur de l'objet était celle, me semble-t-il, d'un gros avion volant à assez basse altitude, et dans un silence absolu.

» La durée de l'observation totale a été de trois secondes au grand maximum. »

Il ne s'agissait donc pas d'une réflexion lumineuse dans le ciel, mais bien au contraire du passage dans le ciel d'un objet qui s'est reflété dans les eaux de la Seine.

Ajoutons à ces précisions :

1° La projection d'un phare sur les nuages ne produit pas une simple tache lumineuse : le pinceau lumineux est également visible, ce qui n'a pas été signalé en l'occurrence;

2° L'objet lumineux a été observé également à Antony et à Saint-Germain-en-Laye, ce qui nous éloigne beaucoup de l'interprétation « bateaux-mouches »;

3° Peu de temps après l'observation, l'avion de la préfecture de police a pris l'air et a volé plus d'une demi-heure au-dessus de Paris, ce qu'il n'aurait pas fait s'il ne s'était agi que de manifestations usuelles de la navigation fluviale !

F. COUTEN.

JAPON.

Observations astronomiques de la planète Mars. — Un groupe d'astronomes, sous la direction de M. Shotaro Miyamoto, professeur de cosmologie à l'Université de Kyoto, directeur de l'observatoire de Hanaya, et comprenant notamment M. Sadao Murayana, du Muséum de Tokyo, et M. Tsuneo Saheki, de l'Electric science council d'Osaka, s'est livré pendant trois mois à d'intéressantes observations des formations nuageuses qui entouraient Mars au moment de son périgée de fin 1956.

Les nuages, qui, au début des observations, présentaient une coloration blanchâtre, prirent ensuite une teinte orangée, puis jaune, vers la fin du mois d'août, avant de se disperser dans la direction du pôle sud et de l'équateur de Mars. Leur étude a permis d'acquérir de nouvelles données sur la distribution des hautes et basses pressions atmosphériques de cette planète, lesquelles ne sont pas sans analogie avec celles qui déterminent les orages tropicaux sur la Terre.

Yusuke MATSUMURA,
Correspondant de la C.I.E. OURANOS
à Yokohama (*F.S.R.G.*).

★ ★ ★

BULLETIN INTÉRIEUR.

Comité d'Etude. — Le Comité d'Etude de la C.I.E. OURANOS a tenu, le 15 juin dernier, sa dernière séance mensuelle de la session 1956-57.

A l'issue de cette réunion, en grande partie consacrée à l'étude des rapports d'enquêtes de Vins, Palalda et Beaucourt, et qui coïncidait avec le cinquième anniversaire de la fondation d'*Ouranos*, Marc Thirouin exprima à tous les membres du Comité et à tous les correspondants de France, de l'Union française et de l'étranger, ses chaleureux remerciements pour l'aide dévouée, compétente et efficace qu'ils n'ont cessé d'apporter, ces années passées, à l'action et au développement de la C.I.E. OURANOS.

Il leur fit part des nouveaux projets d'organisation à la réalisation desquels il va, dès maintenant, se consacrer afin d'améliorer encore l'efficacité des services d'enquête et d'étude et d'accélérer l'utilisation des résultats acquis.

Puis il leur donna rendez-vous pour la séance de rentrée, dont la date sera portée ici même à leur connaissance.

Fonctionnement des services. — La Direction générale, les Services d'enquête et le Centre international de documentation (« Ouranos-Documentation ») continueront de fonctionner sans interruption pendant les vacances. Les numéros 22 et 23 de la revue *Ouranos* paraîtront normalement durant cette période.

Réception des visiteurs. — Le directeur général ne reçoit que sur rendez-vous. Prière de prendre date par lettre.

Le Directeur de publication : Marc THIROUIN. — 1652. Imprimerie BIÈRE, 18, rue du Peugue, Bordeaux (France). No 589 impr. — Dépôt légal : 3e trim. 1957.

Soutenez notre action !

Le but de la C.I.E. OURANOS est de rassembler et vérifier toutes les informations permettant de résoudre le problème des « objets volants non identifiés » **(O. V. N. I.).**

Cette tâche **considérable** nécessite l'examen minutieux de milliers de documents et la poursuite d'enquêtes approfondies auprès de nombreux témoins oculaires.

Les éléments d'information ainsi recueillis en **cinq années d'efforts ininterrompus** nous ont mis en présence de **faits authentiques** dont l'utilisation exige la mise en œuvre de **moyens d'investigation plus perfectionnés**, et **coûteux**, particulièrement :

— Matériel optique, photographie, détecteurs, enregistreurs et autres ;

— Analyses de matériaux (examens physiques, chimiques, spectroscopie, ultra-violet, magnétisme, radio-activité, etc.) ;

— Transports **immédiats** et enquêtes sur les lieux d'observation et notamment d'atterrissage ;

— Liaisons téléphoniques et télégraphiques ;

— Etc...

Or, la C.I.E. OURANOS étant un organisme indépendant ne peut fonctionner que par ses propres moyens, sans aucun autre soutien financier que celui de ses Membres, de son Comité d'Etude, de sa Direction.

En lui apportant votre contribution personnelle, vous l'aiderez puissamment à franchir l'étape décisive qui nous sépare encore de la solution du problème des O. V. N. I.

Pour nous permettre d'atteindre ce but, nous ouvrons donc dès à présent une SOUSCRIPTION.

Les récentes manifestations d'O.V.N.I. en France démontrent à elles seules l'impérieuse **nécessité d'une vigilance constante** et l'**urgence de notre appel.**

Le succès final de nos efforts dépend essentiellement de l'ampleur et de l'empressement avec lesquels il y sera répondu.

La première liste nominative des souscripteurs, que nous remercions vivement dès maintenant, sera publiée dans le prochain numéro d'*Ouranos.*

Les personnes désirant garder l'anonymat y seront portées sous les initiales de leur choix.

VERSEMENTS AU C.C.P. « OURANOS » PARIS 10.522.47
OU PAR CHEQUE BANCAIRE AU NOM D' « OURANOS »

Un document capital :

Black Out sur les Soucoupes Volantes

JIMMY GUIEU

JIMMY GUIEU

Chef des Services d'enquête de la C. I. E. OURANOS

Black Out sur les Soucoupes Volantes

PRÉFACE DE
JEAN COCTEAU



Avant-propos de Marc THIROUIN
Directeur général de la C. I. E. OURANOS

Éditions FLEUVE NOIR

Éditions FLEUVE NOIR

Bonne chance à votre courage...
Jean Cocteau

1 vol. 256 p., 16×21, illustré de hors-texte photographiques. Couv. sous jaquette en coul., franco..... **850 F**

Commandez votre exemplaire à **Ouranos,** 27, rue Etienne-Dolet, BONDY, Seine (France). **C. C. P. Paris 10.522.47**

Envoi par retour.

Le numéro : 200 F
(Étranger : 250 FF)